Studii de lingvistică 3, 2013, 31 - 51

Etude comparative des adjectifs *similaire* et *semblable* en français contemporain

A comparative study of French adjectives *similaire* and *semblable*

Fumitake Ashino[1]

Abstract: This article proposes a comparative study of the French adjectives *similaire* and *semblable* which express a relationship of identity between two or more terms. I will show that beyond their partial synonymy, the two adjectives diverge on an essential point, namely on how they construct the relationship of identity. To this end, we will propose a semantic identity for each adjective in terms of Schematic Form (*Forme schématique*), defined as an operation reconstituting a complex relation between the abstract parameters involved. I will show that this Schematic Form can account for the various constructions and the distributional constraints associated with each unit.

Key words: *similaire*, *semblable*, relationship of identity, semantic identity, schematic form.

Introduction[2]

Le présent article est consacré à une étude sémantico-syntaxique des adjectifs *similaire* et *semblable* en français contemporain. Une telle étude est justifiée au moins par deux constats: d'une part, ces adjectifs sont considérés comme des « synonymes » notamment par les dictionnaires; d'autre part, ils font partie d'une série d'unités qui expriment un rapport d'identité, telles que *pareil*, *égal*, *identique*, *analogue*, *même*, etc. Certains adjectifs mentionnés ci-dessus ont fait l'objet d'études approfondies (cf. Van Peteghem 2002; Corteel 2006; 2009). Nous avons nous-même mené une étude comparative des adjectifs *pareil* et *égal* (cf. Ashino 2012b).

Dans le prolongement des travaux antérieurs, l'objectif de cet article consiste à mettre en évidence des proximités et des différences entre les deux unités en question, sur la base d'une identité sémantique

[1] Université Keio (Tokyo); ashino_fumitake@yahoo.fr.

[2] Nous tenons à remercier les trois relecteurs anonymes pour leurs critiques et remarques qui nous ont permis de préciser un certain nombre de points.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

que nous formulerons pour chaque adjectif. Nous montrerons également que les deux adjectifs ne sont pas réductibles au rapport de synonymie, chacun construisant à sa façon particulière un rapport d'identité[3].

Notre corpus est constitué principalement d'énoncés que nous avons tirés de la base de données *Frantext* (désormais Ft). Notre recherche a porté sur les textes datant du XXe siècle.

1. A propos du rapport d'identité

Nous proposons la définition suivante de la notion de rapport d'identité: étant donné un rapport entre deux ou plusieurs termes, étant donné deux composantes, « même » et « différent », qui le constituent, le rapport d'identité signifie que la composante « même » l'emporte sur la composante « différent »[4]. Le rapport d'identité est donc défini non pas comme un rapport fixe qui préexisterait en dehors de toute mise en forme langagière, mais un rapport variable qui se construit à travers la mise en relation des composantes « même » et « différent » que définit chacun des adjectifs exprimant ce rapport. Autrement dit, chaque adjectif mentionné ci-dessus peut être caractérisé par un rapport variable qu'il met en œuvre selon ce qui correspond à « même » et à « différent ».

Dans cette perspective, il s'agit moins de tenter de situer *similaire* et *semblable* sur une certaine échelle de degrés d'identité, où l'enjeu serait de déterminer lequel exprime un plus haut degré d'identité que l'autre, que de les caractériser dans leur singularité[5]. Cela consiste à montrer que tout en partageant la définition du rapport d'identité donnée ci-dessus, chacun des adjectifs construit de façon singulière ce rapport. C'est dans le cadre de cette articulation entre l'identité (« même » l'emporte sur « différent ») et la singularité (modes particuliers de construire ce rapport selon les adjectifs) que nous envisageons l'étude comparative de *similaire* et *semblable*.

---

[3] L'inconvénient est que le même terme d'*identité* nous serve à caractériser la régularité sémantique des adjectifs en question, d'une part, et le rapport qu'ils construisent entre deux ou plusieurs termes en jeu, d'autre part. Chacun des adjectifs a donc sa propre identité sémantique, définie à l'aide d'une forme schématique (cf. 3), d'une part, et met en œuvre un rapport particulier d'identité entre les termes (cf. 1), d'autre part.

[4] Nous insistons sur la présence de la composante « différent » dans la définition de ce rapport, sans laquelle il ne serait pas pertinent de parler d'identité: on ne parle d'identité que parce qu'on reconnaît ce qui est différent entre au moins deux termes.

[5] Cela revient à dire qu'il est possible d'envisager différentes formes du rapport d'identité construites à travers chaque adjectif: « similarité » (*similaire*) et « semblabilité » (*semblable*) (qui à notre sens n'est pas la même chose que « ressemblance »), mais aussi « égalité » (*égal*), « parité » (*pareil*), « analogie » (*analogue*), « identité » (*identique*). Faute d'un terme meilleur, nous nous contentons d'utiliser *identité* comme terme générique pour désigner l'ensemble de ces rapports.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

2. Proximité et différences entre *similaire* et *semblable*

Corteel (2009) a étudié les adjectifs *pareil* et *identique* en dégageant des similitudes et des différences entre eux. Elle distingue quatre types d'emploi de ces adjectifs sur la base de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Ces quatre types d'emploi sont également ceux que partagent *similaire* et *semblable*.

2.1. Quatre types d'emploi de *similaire* et *semblable*

Ci-dessous nous reprenons le classement de Corteel (2009) avec *similaire* et *semblable*:

(i) « Emploi à complément » (désormais « emploi prépositionnel »), où les adjectifs peuvent régir un complément prépositionnel en *à* [6]:

(1) a. Cette société fut fondée en 1935. Elle est destinée à poursuivre dans le domaine de la musique une action **similaire** à celle de la fédération du théâtre ouvrier français. (Ft)
b. J'ai pénétré dans une chambre **semblable** à celle que nous venions de quitter. (Ft)

(ii) « Emploi anaphorique », où ils établissent une relation entre le référent du SN-hôte et celui d'une expression apparaissant dans le contexte gauche ou droit:

(2) a. Le plus courageux, dans cette histoire, ce fut bien le notaire. Je lui en suis resté tellement reconnaissant que, évoquant dans un livre une histoire **similaire**, j'en ai fait un prince. (Ft)
b. Désireux de se débarrasser de 55 kilos superflus, un riche investisseur immobilier américain a lancé une campagne d'affiches avec sa photo et la mention « Surveillez-le ». Il promet ainsi de l'argent à quiconque le surprendra au restaurant. […] Il avait lancé une campagne **semblable** en 1989 et cela l'avait beaucoup aidé, puisqu'il n'avait jamais été pris en défaut. (*L'Humanité*, 4/5/1993)

(iii) « Lecture réciproque »[7], où les arguments des deux adjectifs sont fournis dans le cadre du SN-hôte (cf. les exemples en (3)) ou dans le cadre du syntagme sujet, si l'adjectif occupe une position prédicative (cf. les exemples en (4)):

(3) a. Là, vous arrivez dans une suite de chambres toutes **similaires**, et plongées dans le noir qui plus est. Bref, un vrai labyrinthe. (Google)

[6] Certains grammairiens considèrent l'emploi prépositionnel de *similaire* comme « fautif » (cf. par exemple, Hanse 1983: 866). Cependant, compte tenu de sa grande quantité d'occurrences, nous considérons qu'il mérite d'être traité ici.
[7] Corteel (2009: 129), à la suite de Van Peteghem (2002), parle également de « lecture interne ».

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

b. Au cimetière d'Ulm, immense prairie verte, des rangées de croix blanches toutes **semblables** sont alignées à perte de vue, dont beaucoup, au lieu d'un nom, portent la mention « *unbekannt* », inconnu. (Ft)

(4) a. Pour autant, les inquiétudes des habitants sont **similaires**. Les uns viennent transmettre aux autres l'expérience d'une rénovation presque achevée. (*L'Humanité*, 13/5/2013)
b. Et les soldats qui sortaient des tourelles me fascinèrent par leur virilité sereine. Ils étaient tous **semblables**, taillés dans la même matière ferme et saine. (Ft)

(iv) « Lecture dépendante » dont l'interprétation est saturée dans le cadre de la phrase elle-même:

(5) a. A part sur l'Europe, qui reste le seul thème sur lequel ils ne se retrouvent pas, les sympathisants UMP et FN ont des opinions **similaires**. (*Le Monde*, 4/10/2012)
b. La génération Y et les baby boomers ont des attitudes **semblables** en matière de technologie (Google)

Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons plus particulièrement aux trois premiers emplois.

2.2. Particularités de *similaire* et *semblable* au sein des adjectifs d'identité

Un autre point qui rapproche ces deux adjectifs, et qui les distingue des autres adjectifs d'identité comme *pareil*, *identique* (cf. Corteel 2009), et *égal* (cf. Ashino 2012b), est qu'ils sont compatibles avec les expressions et les constructions ci-dessous, ce qui tend à signifier que *similaire* et *semblable* se comportent en partie comme les adjectifs dits « prototypiques » (cf. Corteel 2009):

- Adverbes d'intensité comme *très*:

(6) a. *Ces deux chapeaux sont très **pareils** / **identiques** / **égaux**.
b. Ces deux chapeaux sont très **similaires** / **semblables**.

- Comparatif:

(7) a. *Ce chapeau est plus **pareil** / **identique** / **égal** à celui-ci qu'à celui-là.
b. Ce chapeau est plus **similaire** / **semblable** à celui-ci qu'à celui-là.

- Superlatif:

(8) a. *Quel est le pays le plus **pareil** / **identique** / **égal** au Maroc?

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

b. Quel est le pays le plus **similaire** / **semblable** au Maroc?

Ces caractéristiques tendent à montrer que *similaire* et *semblable* sont gradables comme les adjectifs prototypiques[8].

2.3. Différences de contraintes

Dans le cadre de l'hypothèse de la « non-synonymie » entre *similaire* et *semblable*, nous présentons ci-dessous un certain nombre de contraintes sur les deux adjectifs en question. A côté des énoncés où *similaire* et *semblable* sont l'un et l'autre possibles avec une interprétation proche (cf. les exemples (6) à (8)), on peut distinguer deux autres classes d'énoncés: ceux où seul l'un des deux adjectifs est possible (2.3.1.), et ceux où l'un et l'autre adjectif sont possibles mais avec une interprétation différente (2.3.2.).

2.3.1. Seul l'un des deux adjectifs est possible

(a) Avec s*imilaire*, la mise en relation de deux référents /humains/ distincts est contrainte:

(9) Paul est **semblable** /?? **similaire** à Jacques.

Corteel (2009: 133) observe le même type de contrainte concernant l'adjectif *identique*:

(10) – Vous êtes **pareil** /* **identique** à lui probablement.[9] (Ft, cité par Corteel 2009: 133)

(b) Avec s*imilaire*, la mise en relation de deux N relevant de catégories d'entités distinctes est contrainte:

(11) a. Le plan de l'immeuble dont on raconte l'histoire est **semblable** / * **similaire** à un échiquier.
b. Votre maison est **similaire** / **semblable** à la sienne.

Cette contrainte, que Schnedecker (2002) appelle la contrainte de « co-classification » sur les arguments de l'adjectif, pèse également sur *identique* (mais pas sur *pareil*) (cf. Corteel 2009).

---

[8] En revanche, avec *aussi* marquant la comparaison d'égalité, les exemples avec *similaire* et *semblable* sont aussi inacceptables que ceux avec *pareil*, *identique* et *égal*: **Cette nouvelle voiture est aussi **pareille** / **identique** / **égale** / **similaire** / **semblable** que la précédente*. Cf. *Cette nouvelle voiture est (**similaire** / **semblable**) à la précédente.*

[9] L'auteure rend compte de cette contrainte par la propriété non-mesurable des référents humains: *identique* porte précisément sur des propriétés mesurables.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(c) *Similaire* est bloqué avec le pronom emphatique *soi-même* en position de complément prépositionnel:

(12) Mais le soleil toujours pur et jeune, toujours **semblable** / ***similaire** à lui-même, très radieux, très blanc, manque-t-il donc rien chaque jour à l'épanouissement de sa gloire, à la générosité de sa face? (Ft)

(13) La nuit, maintenant, est sur la vallée. Mais notre abri, où les deux bougies continuent de brûler, est resté **semblable** /***similaire** à lui-même. (Ft)

(d) *Similaire* est très contraint avec la position antéposée:

(14) a. On a déjà vu une **semblable** /??**similaire** situation il y a trois ans.
b. On a déjà vu une situation **similaire** / **semblable** il y a trois ans.

(e) *Semblable* ne peut pas porter sur le N *tout*:

(15) Une masse d'or est un tout **similaire** / ***semblable**, parce que chacune de ses parties est de l'or.

Dans ce cas, l'interprétation de *similaire* est très proche d'*homogène*[10].

2.3.2. Les deux adjectifs sont possibles, mais avec une interprétation différente

Dans sa forme nominalisée, *semblable* (précédé souvent d'un pronom possessif) renvoie *a priori* à un 'être humain', alors que la forme nominalisée de *similaire* avec déterminant n'a que la fonction de reprise:

(16) Vous n'êtes pas honteux de traiter ainsi un de **vos semblables**? (Ft)

(17) [...] mais du moins beaucoup d'ivrognes et de marins qui y venaient car c'était le quartier des Bricks. Le brick, en langue maritime, c'était **le similaire** du bordel terrien. (Ft)

Dans la suite du texte, nous essaierons de rendre compte de ces différences de contraintes entre les deux adjectifs, sur la base d'une identité sémantique, définie en termes de « forme schématique » (cf. ci-dessous) que nous formulerons pour chaque adjectif.

[10] Quoique beaucoup moins fréquent que les autres, cet emploi de *similaire* nous semble tout à fait pertinent.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

3. Identité sémantique

Notre approche des adjectifs s'inscrit dans les travaux menés au sein du groupe de recherche *Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives* (TOPE) portant sur différentes unités lexicales et grammaticales (pour les adjectifs, voir De Vogüé & Franckel 2002; Jarrega 2002). Dans ce cadre théorique, une unité morpho-lexicale est considérée comme ayant une *identité sémantique* qui se manifeste dans tous ses emplois et valeurs. Cette identité sémantique est décrite à l'aide d'une *Forme schématique* (FS).

Une FS est une représentation sémantique d'une unité mettant en jeu plusieurs paramètres abstraits (notés **X**, **Y**, **Z**…) et constitutifs de l'unité: ils sont « abstraits », au sens où ils se situent en deçà d'une assignation lexicale et sont susceptibles de faire l'objet de multiples spécifications; ils sont « constitutifs » de l'unité, au sens où ils font partie intégrante d'une telle unité, c'est-à-dire qu'ils sont indispensables pour décrire celle-ci.

Définie ainsi, une FS se présente comme un dispositif visant à reconstruire une opération que marque une unité, celle-ci étant définie comme *marqueur d'opération;* une telle opération consiste à décrire un rapport complexe qu'entretiennent plusieurs paramètres en jeu. Ci-dessous, nous formulons successivement une FS pour chaque adjectif.

4. *Similaire*

4.1. Identité sémantique de *similaire*

Nous formulons la FS suivante de *similaire:*

> *Similaire* marque qu'étant donné deux termes distincts: **Y** terme de « référence » et **X** terme « second », ils sont définis comme faisant partie d'une classe de termes indifférenciés.

Commentaires:

- Le statut de **Y** comme terme de « référence » signifie qu'il se présente comme un repère pour la constitution d'une classe de termes[11]. Selon le contexte, l'acception de ce qu'on entend par « référence » est variable;

- Le statut de **X** comme « second » signifie qu'il est un terme décentré par rapport à **Y**. L'interprétation de « second »[12] co-varie avec celle de « référence »;

[11] Nous parlons de *terme*, pour insister sur le fait qu'il s'agit d'un paramètre abstrait qui se situe au niveau de la FS et qui, à ce stade, n'a aucune matérialité lexicale. C'est seulement au niveau de l'énoncé qu'un terme peut être instancié par un N (il prend corps).

[12] Il peut s'interpréter de différentes façons: il va de « chronologiquement second » (par rapport à « premier ») jusqu'à « secondaire » (par rapport à « principal » ou « important »).

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

- **X** et **Y** constituent une classe de termes, et, en tant que faisant partie d'une même classe, ils sont indifférenciés. La constitution de cette classe se fait sur la base d'une ou plusieurs propriétés communes qu'ils partagent. Et, comme on le verra, il s'agit de propriétés objectivement vérifiables;

- Compte tenu des deux rapports dans lesquels **X** et **Y** sont inscrits: d'une part, ils sont deux termes singuliers (ils sont dans un rapport d'altérité), d'autre part, ils font partie d'une classe (ils sont sur le même plan), on peut distinguer deux configurations, selon qu'on privilégie l'un ou l'autre rapport.

4.2. Pondération sur l'altérité entre X et Y

Dans cette configuration, on focalise l'altérité entre **X** et **Y**, au sens où les énoncés rendent compte à quel titre **X** et **Y** sont respectivement terme « second » et terme de « référence ». Ce cas intègre un certain nombre d'exemples de l'emploi anaphorique et de l'emploi prépositionnel de *similaire*, deux emplois où **X** et **Y** sont formellement dissociés.

4.2.1. L'emploi anaphorique

A l'intérieur de cet emploi, on peut distinguer au moins deux cas, selon le statut de **Y**.

4.2.1.1. Y est un « représentant » d'une classe

(18) Le magasin vend des marteaux, des tournevis et d'autres objets ***similaires***. (Google)

(19) Cette prestation, moyennant 25 euros TTC par jour [...], est disponible sur les catégories Moyenne Compacte (ex: Opel Astra ou **similaire**) et Monospace Compact 5 places (ex: Renault Scénic ou **similaire**). (Google)

Ces exemples ont en commun d'avoir plusieurs GN coordonnés par *et* ou *ou*. **Y** correspond au(x) premier(s) GN dans la coordination, **X** correspond aux GN qui précèdent l'adjectif[13]. Ainsi, en (18), les N correspondant à **Y** (*des marteaux, des tournevis*) en tant que termes représentants constituent une classe d'« outils »; **X** (*d'autres objets*) fait également partie de cette classe, mais en tant que termes moins représentatifs que **Y**.

4.2.1.2. Y est un « modèle »

(20) Avec son mini-iPod, Apple s'apprête à faire face à la concurrence, qui arrive à grands pas avec des objets **similaires** et des

[13] Dans l'exemple (19), on peut restituer *voiture* devant l'adjectif.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

ambitions fortes. (*Libération*, 7/1/2004)

(21) De nombreuses marques ont profité de l'impulsion de Red bull pour lancer des boissons **similaires**: Burn, Dark Dog, Monster, Truc2Fou, et les marques de distributeur comme Leclerc, Aucaun et Lidl ont suivi. (Google)

Dans ces exemples, on observe que les N correspondant à **Y** sont caractérisés par le fait d'être les « premiers » du genre: *mini-iPod* en (20), *Red bull* en (21). Ils servent de modèle pour les N correspondant à **X** qui sont « seconds », en tant qu'inventions ultérieures; autrement dit, **Y** est un modèle sur la base duquel **X** a été créé par la suite. Les N correspondant à **X** sont alors définis comme les « imitations » de **Y**. L'exemple suivant illustre bien ce rapport modèle / imitation:

(22) Une appellation d'origine ne peut être employée pour aucun produit **similaire** ni pour aucun autre produit ou service lorsque cette utilisation est susceptible d'affaiblir la notoriété de l'appellation d'origine. Ainsi a été annulée la marque CHAMPAGNE pour des cigarettes ou des parfums. (Google)

4.2.2. L'emploi prépositionnel

Dans cet emploi avec la préposition *à*, **Y** est défini comme repère de comparaison, auquel **X** est comparé:

(23) Le *Mizithra* est un fromage traditionnel grec à base de lait et de lactosérum de brebis et/ou de chèvre. [...] C'est un fromage blanc, frais, doux et non-salé, au goût **similaire** à la ricotta. (Google)

(24) En 1930, Carothers entreprend la formulation d'un polymère pouvant être étiré en une fibre synthétique **similaire** à la soie. (Google)

Dans ces exemples, les N correspondant à **X** sont « seconds », dans la mesure où il s'agit d'entités « peu connues », « peu répandues » voire « inconnues »[14] et qui sont à identifier: (le goût du) *mizithra* en (23), *une fibre synthétique* en (24). Les N correspondant à **Y** sont, en tant que termes de référence, ce qui permet de définir **Y** par son statut de « (plus) connu » ou « (plus) répandu ». Autrement dit, on convoque **Y** pour décrire ce qu'est **X**. Ainsi, en (23), **Y** (*ricotta*) permet partiellement de décrire à quoi **X** (*mizithra*) ressemble, au niveau du goût.

4.2.3. A propos des référents /humains/

La FS de *similaire* permet de rendre compte de la contrainte de *similaire* sur les référents /humains/ distincts (cf. 2.3.1.(a)):

[14] Bien évidemment, « être peu connu » ou « inconnu » est relatif.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(25) ?? Paul est **similaire** à Jacques.

La contrainte de *similaire* tient au fait que concernant *Jacques* et *Paul*, on ne peut pas *a priori* envisager un rapport du type « terme de référence » / « terme second ». En revanche, dans le cas où on peut envisager un tel rapport, *similaire* semble possible, comme le montre l'exemple suivant, où il s'agit d'un rapport entre l'auteur d'un roman (**Y**) et le protagoniste (**X**), son « alter-ego »:

(26) [en parlant d'un roman d'André Stil] «Ne rien laisser perdre de soi», telle pourrait en effet s'énoncer la devise de ce Jean-Pierre, tellement **similaire** à André Stil, au point de parfois se confondre carrément avec lui. (*L'Humanité*, 25/7/2004)

De même, dans les exemples suivants, *similaire* est possible:

(27) Connaissez-vous des auteurs **similaires** à Dan Brown? (Google)

(28) Je cherche des artistes **similaires** à Elvis Presley.

Dans ces exemples, on observe que **X** désigne moins des individus tels quels que des individus envisagés du point de vue de leur profession: écrivains en (27), artistes en (28). A ce titre, les N correspondant à **X** posent une classe dont **Y** est le représentant.

4.3. Pondération sur la classe

Dans cette configuration, on parlera de pondération sur la classe, au sens où l'on focalise sur le fait que **X** et **Y** sont sur le même plan, en tant que faisant partie d'une même classe. A la différence de la configuration précédente, la classe est déjà construite et, à ce titre, *similaire* rend compte des différentes façons dont **X** et **Y** appartiennent à cette classe. D'une certaine façon, l'altérité de **X** par rapport à **Y** liée à leurs statuts respectifs passe à l'arrière-plan. Nous analysons ci-dessous successivement l'emploi prépositionnel, l'emploi réciproque et l'emploi anaphorique.

4.3.1. L'emploi prépositionnel

La plupart des exemples à emploi prépositionnel de *similaire* dans cette configuration est caractérisée par une réalisation particulière de **Y**: celui-ci se présente comme une « reprise » du N correspondant à **X**. On peut distinguer différentes formes de reprise: par la même unité lexicale que **X** en (29); par un pronom démonstratif ou un pronom personnel en (30); par un adjectif ordinal nominalisé en (31); par *autre* ou *les autres* en (32):

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(29) Sans doute faut-il admettre que notre rapport aux œuvres n'est pas **similaire** *à* notre rapport aux objets. (*Le Monde*, Google)

(30) Ton chapeau est **similaire** à celui de Paul / au sien.

(31) Le deuxième chapitre de cette thèse est **similaire** au précédent / au dernier / au premier.

(32) C'est un produit **similaire** à un autre / aux autres.

Du point de vue de la FS de *similaire*, ces différentes formes de reprise de **X** par **Y** peuvent être considérées comme ce qui justifie l'appartenance de **Y** à la même classe que **X**: la reprise suppose l'existence d'un terme qui partage une même propriété que l'antécédent.

La contrainte de « co-catégorisation » (cf. 2.3.1.(b)) qui pèse sur *similaire* fait donc partie de la FS de *similaire* qui exige une classe de termes. Lorsqu'une telle classe ne peut pas être formée, *similaire* est contraint:

(33) Le plan de l'immeuble dont on raconte l'histoire est **semblable** / ??**similaire** à un échiquier.

4.3.2. L'emploi réciproque

Entre cet emploi et la pondération sur la classe il y a une affinité, dans la mesure où, dans les deux cas, **X** et **Y** sont pris « en bloc ». Ce qui est traduit formellement par la coexistence de **X** et **Y** dans un même GN. A l'intérieur de ce dernier, chaque terme est défini à la fois comme terme second et terme de référence pour l'autre. Cela veut dire qu'il y a une forme de « neutralisation » de leurs statuts respectifs. De ce point de vue, on peut dire que c'est dans cet emploi que l'altérité entre **X** et **Y** est la moins visible, en faveur de l'appartenance de ces termes à une classe. Dans cet emploi, les N constitués de **X** et de **Y** connaissent différentes réalisations:

- N supposant *a priori* un ensemble**:**

(34) Là, vous arrivez dans une suite de chambres toutes **similaires**, et plongées dans le noir qui plus est. Bref, un vrai labyrinthe. (Google)

- N au pluriel souvent précédé d'un possessif:

(35) Il existe des tantras hindouistes et bouddhistes, mais leurs tendances sont **similaires**: le tantrisme vise à l'obtention de la connaissance salvatrice et du «mariage divin» par toute une série de rites, d'exercices spéciaux. (Ft)

- N précédé d'un numéral:

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(36) Ces deux montres sont **similaires**.

- N est réalisé par *tout*:

(37) Une masse d'or est un tout **similaire** /***semblable**, parce que chacune de ses parties est de l'or.

Dans ce dernier exemple, déjà mentionné en 2.3.1. (e), *tout* est interprétable comme classe, en tant qu'ensemble constitué de nombreuses parties qui sont sur le même plan: n'importe quelle partie de cet ensemble peut correspondre à un terme de référence pour n'importe quelle autre qui correspond à un terme second. D'où l'interprétation de *similaire* dans cet énoncé, très proche de « homogène ».

4.3.3. L'emploi anaphorique

A la différence du même emploi dans l'autre configuration où **X** et **Y** coexistent dans plusieurs GN coordonnés (**Y** et / ou **X** *similaire*), ici il y a dissociation entre **X** et **Y**: **X** correspond au terme sur lequel porte *similaire*, et le terme correspondant à **Y**, lexicalisé ou non, est récupérable dans le contexte gauche:

(38) Le plus courageux, dans cette histoire, ce fut bien le notaire. Je lui en suis resté tellement reconnaissant que, évoquant dans un livre une histoire **similaire**, j'en ai fait un prince. (Ft)

(39) Et certains des petits livres du début de Feldmann sont extrêmement proches de mon travail. Parfois, il les a réalisés six mois après moi; dans d'autres cas, c'est moi qui ai fait un travail **similaire** six mois après lui. (Ft)

Dans ces exemples, **X** pose une classe de termes dont **Y** est le modèle. En (38), **X** (une histoire) fait partie d'une classe d'histoires dont **Y** est le modèle, à quelques différences près (cf. *un notaire* dans **Y** devient *un prince* dans **X**). En (39), **X** pose une classe de travaux dont **Y** (reconstituable comme celui de Feldmann) est le modèle, mais ce rapport s'inverse parfois.

5. *Semblable*

5.1. Identité sémantique de *semblable*

Nous proposons la FS suivante de *semblable*:

Semblable marque que la représentation (**X'**) qu'un sujet **Z** se fait d'un terme **X** est définie par la représentation (**Y'**) que ce même sujet a d'un terme **Y**. A ce titre, **X** est défini comme comparable à **Y**.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

Commentaires:

- Avec *semblable*, comme dans le cas de *similaire*, **Y** est défini comme repère pour **X**, mais à la différence du cas de *similaire*, **Y** est un terme de repère en tant que représentation (notée **Y'**) mobilisée pour définir celle (notée **X'**) que le sujet **Z** se fait de **X;**

- La représentation s'interprète comme une « image » que déclenche un terme, autrement dit, « ce que **Y** (ou **X**) fait imaginer » ou encore « ce que **Y** (ou **X**) évoque »;

- Le sujet **Z** est associé à « un point de vue »[15]: par définition, il est nécessairement « partiel » et « partial » d'une part, il est « pluriel » en tant qu'il est en concurrence avec d'autres points de vue (ce n'est qu'un point de vue parmi (tant) d'autres), d'autre part. Un point de vue n'exclut donc en aucun cas un autre point de vue associé à **Z'** (sujet autre que **Z**), lui aussi partiel et partial, et la représentation que ce dernier se fait de **Y** (=**Y»**) peut être distincte de celle que **Z** se fait de **Y** (=**Y'**);

- Compte tenu des trois composantes de la FS de *semblable*, **X**, **Y**, d'une part, et **Z**, de l'autre, ci-dessous nous proposons de distinguer deux configurations, selon qu'on pondère sur le rapport **X-Y** ou sur **Z, Z'**.

5.2. Pondération sur X-Y

Dans cette configuration, on insiste sur le fait que **X** et **Y** sont en tant que tels comparables, au sens où ils partageant des propriétés communes, sans prendre en compte celles qui les distinguent. C'est à ce titre que la représentation **Y'** que **Z** tire de **Y** est le repère pour définir **X'**. On peut dire qu'ici, le rôle de **Z** associé à un point de vue est marginal, au sens où ce sont **X** et **Y** eux-mêmes, par le biais de leurs propriétés communes, qui imposent leur représentation à **Z**, quel que soit le point de vue de ce dernier. D'une certaine façon, il s'agit de propriétés objectivement vérifiables.

5.2.1. L'emploi prépositionnel

Cet emploi regroupe la plupart des énoncés où **Y** est réalisé par une même unité lexicale que **X**, ce qui se traduit formellement par la reprise anaphorique de **X** par **Y**:

(40) Mon histoire est **semblable** à la vôtre. Famille de 4 enfants, père ouvrier mort jeune et mère seule pour nous élever avec un petit salaire. (*Le Figaro*, 25/5/2010)

(41) [...] regarde, cousine mignonne, regarde, mon patronyme est **semblable** au tien, à quelques lettres près [...]. (Ft)

[15] Manifestement, cette propriété n'est pas spécifique à *semblable*. Sur ce point, voir l'analyse de *pareil* dans Corteel (2009) et celle d'*égal* dans Ashino (2012a, 2012b).

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(42) Ce livre est **semblable** au précédent: il a la même intrigue. (Google)

Dans ces énoncés, contrairement à ce qui se passe avec le même emploi dans l'autre configuration (cf. 5.3.1.), *semblable* est compatible avec différents marqueurs portant sur le degré de comparabilité entre **X** et **Y**:

(43) a. Mon histoire est *à peu près / presque/ plus ou moins* ***semblable*** à la vôtre.
b. Mon histoire est *très/ exactement* ***semblable*** à la vôtre *à quelques détails près*.

La compatibilité de ces marqueurs avec *semblable* tient au fait que **X** et **Y** partagent des propriétés communes objectivement vérifiables.

5.2.2. L'emploi réciproque

Dans cet emploi, comme dans l'emploi réciproque de *similaire*, **X** et **Y** sont pris 'en bloc' dans un même GN qui exprime un ensemble:

(44) Au cimetière d'Ulm, immense prairie verte, des rangées de croix blanches toutes **semblables** sont alignées à perte de vue, dont beaucoup, au lieu d'un nom, portent la mention « *unbekannt* », inconnu. (Ft)

(45) De plus, ce n'est avec ce livre que j'ai définitivement affirmé que je n'écrirais jamais deux livres **semblables**. (Ft)

Dans ces exemples, chaque terme d'un ensemble est défini à la fois comme la représentation repère (**Y'**) et comme la représentation repérée (**X'**) pour l'autre.

En 2.3.1., nous avons vu que *semblable* ne peut pas porter sur le N *tout*:

(46) Une masse d'or est un tout **similaire** / ***semblable**, parce que chacune de ses parties est de l'or.

Cette contrainte s'explique par le fait qu'étant donné **X** (*tout*), qui se présente comme un ensemble de termes « fermé », et qu'à ce titre, il exclut tout autre terme, **X** bloque un terme autre **Y**, constitutif de la FS de *semblable*. En revanche, lorsque *tout* fonctionne comme adverbe, le contraste d'acceptabilité semble s'inverser:

(47) Ah ! Si Mistral pouvait venir à Strasbourg. S'il visitait notre «musée alsacien» tout **semblable** /? **similaire** à son «musée arlatan» ! (Ft)

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

Comme le montre Franckel (1989: 321), le déterminant *tout* marque une « homogénéisation qualitative », ce qui est contradictoire avec *similaire*, qui maintient **X** (*musée alsacien*) comme terme « second » par rapport au terme de « référence » **Y** (*musée arlatan*): l'homogénéisation qualitative de **X** signifierait que **X** coïncide avec **Y**.

5.2.3. L'emploi anaphorique

Dans cet emploi, *semblable* est compatible avec deux positions: position postposée (48) et position antéposée (49)[16]:

(48) Désireux de se débarrasser de 55 kilos superflus, un riche investisseur immobilier américain a lancé une campagne d'affiches avec sa photo et la mention « Surveillez-le ». Il promet ainsi de l'argent à quiconque le surprendra au restaurant. […] Il avait lancé une campagne **semblable** en 1989 et cela l'avait beaucoup aidé, puisqu'il n'avait jamais été pris en défaut. (*L'Humanité*, 4/5/1993)

(49) Hier matin, les gendarmes de la compagnie castelle […] se sont rendus à la casse de Fossoy, près de Château-Thierry. Le but de l'opération […] consistait à vérifier si des pièces de métal (cuivre, etc.), provenant de chantiers SNCF, n'étaient pas présents et revendus sur le site. Les gendarmes ont par ailleurs vérifié les livres de police. Une **semblable** opération a été renouvelée, hier après-midi, sur le site de Nogent-l'Artaud (ARM). (Google)

Dans les exemples ci-dessus, **X** correspond au N modifié par *semblable*, **Y** correspond à un N récupérable dans le contexte gauche: *une campagne* en (48), *l'opération* en (49). Dans ces exemples, le mécanisme de *semblable* est le même: **Y'** est le repère pour définir **X'** et, à ce titre, **X** est posé comme comparable à **Y**. *Semblable* apparaît ici comme très proche de *similaire*. Ainsi en (48), la commutation est possible avec une interprétation proche:

(50) […] Il avait lancé une campagne **similaire** en 1989 […].

Cependant, on note que l'effet de sens « évocateur » associé à *semblable*, au sens où la campagne dont il s'agit rappelle une autre campagne dans le passé, est absent dans *similaire:* celui-ci, qui pose à partir de **X** une classe de termes dont **Y** est le repère, n'a que la fonction d'intégrer **X** et **Y** dans une même classe, alors qu'avec *semblable*, on travaille sur les représentations que **Z** se fait de **X** et de **Y**, d'où cet effet de sens.

Par ailleurs, la comparaison entre (48) et (49) suscite deux remarques. En premier lieu, quelle que soit la place de *semblable*

[16] Dans le cadre de cet article, nous ne discutons pas les exemples où *semblable* apparaît sans déterminant.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

(antéposé ou postposé au nom), l'interprétation ne semble pas sensiblement affectée:

(48') [...] Il avait lancé (une) **semblable** campagne en 1989 [...].

(49') [...] Une opération **semblable** a été renouvelée, hier après-midi.

Concernant les deux positions des adjectifs, De Vogüé (2004: 361) montre que chacune des positions a une fonction énonciative particulière: selon l'auteure, la postposition est associée à la « fonction informative » (et distinctive), dans la mesure où elle opère une restriction sur le GN; alors que l'antéposition est « évocatrice », et « mobilise des images susceptibles d'être associées au nom ». Ce que montre le contraste d'acceptabilité entre les deux exemples suivants que nous empruntons à De Vogüé:

(51) a. ***La longue jupe** se porte en hiver.
b. Elle portera **une longue jupe** / **une jupe longue**.

Sur la base de cette hypothèse, on peut dire qu'avec *semblable*, l'opposition des deux positions est sinon « neutralisée », du moins « peu visible »; cela tient précisément au fait que *semblable* a déjà une fonction « évocatrice », quelle que soit sa position[17].

En deuxième lieu, on note que dans les exemples (48)-(49), *semblable* est compatible avec une assertion. Sur ce point, une brève comparaison avec l'adjectif *pareil* peut être éclairante. Ce dernier apparaît comme très proche de *semblable* dans certains contextes, mais il est très contraint avec une assertion, comme le montre le contraste d'acceptabilité suivant:

(52) a.?? (Une) **pareille** opération / une opération **pareille** a été renouvelée hier après-midi.
b. Je ne sais pas si une **pareille** opération / une opération **pareille** a été renouvelée hier après-midi.

La contrainte sur *pareil* tient à une contradiction: le GN comportant *pareil* est un « type discursif » (cf. Corteel 2009: 139) construit à partir du référent de l'antécédent, et à ce titre, ne peut pas faire l'objet d'une assertion qui tend à singulariser un événement[18].

[17] Pour l'instant, nous ne sommes pas en mesure de rendre compte de la contrainte sur l'antéposition de l'adjectif *similaire*. Pour le moins, on peut dire que cet adjectif ne semble pas compatible avec la fonction « évocatrice » associée à cette position.

[18] Cependant, Corteel (2006: 114) montre que l'ajout de *déjà*, qui marque « la prise en considération des caractéristiques de l'antécédent », rend *pareil* compatible avec l'assertion (cf. *Jean a déjà proposé une solution **pareille***).

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

5.3. Pondération sur Z, Z'

Dans cette configuration, à l'opposé de la configuration précédente, on insiste sur le fait que **X** et **Y** sont incomparables *en tant que tels*, au sens où ils ne partagent pas de propriétés communes. Ce n'est qu'à travers la représentation que **Z** se fait de **X** et de **Y** (=**X'** et **Y'**) qu'ils deviennent comparables. Dans ce cas, le rôle de **Z** associé à un point de vue est crucial, dans la mesure où c'est **Z** qui, en tant que support de **X'** et de **Y'**, sélectionne / mobilise des propriétés pertinentes pour rendre **X** et **Y** comparables. En même temps, si **X** et **Y** sont définis comme comparables, ce n'est que d'un point de vue auquel **Z** est associé; ce qui signifie que d'un point de vue autre que **Z** (=**Z'**), **X** et **Y** peuvent ne pas être comparables.

5.3.1. L'emploi prépositionnel

A l'intérieur de cet emploi, on peut distinguer deux classes d'énoncés.

5.3.1.1. Métaphore

A la différence du même emploi discuté en 5.2.1., où **Y** prend la forme d'une reprise de **X**, ici **X** et **Y** sont réalisés par deux N distincts qui n'ont *a priori* pas de rapport:

(53) Le vin est **semblable** à / ***similaire** à l'homme: on ne saura jamais jusqu'à quel point on peut l'estimer et le mépriser, l'aimer et le haïr, ni de combien d'actions sublimes ou de forfaits monstrueux il est capable. (Ft)

(54) Pour elle, l'espace est **semblable** à / ***similaire** à la matière. Il n'est pas divisible à l'infini, il est discontinu. (*Le Figaro*, 24/11/2011)

Dans ces exemples, **X** et **Y** sont des termes *a priori* incomparables en tant que tels. C'est uniquement par le biais de **Z** associé à un point de vue que **X** devient comparable à **Y**. Autrement dit, c'est au niveau des représentations que **Z** se fait de **X** et de **Y** qu'ils deviennent comparables (cf. une série de justifications dans la deuxième partie des énoncés). C'est à ce titre qu'on peut associer à l'exemple (53) une glose comme *pour moi, dans le vin, il y a quelque chose qui évoque / me fait penser à l'être humain*. Comme l'indique *pour moi* dans la glose, **X'** n'engage que le sujet **Z**, tout en laissant la possibilité à **Z'** (autre sujet que **Z**) associé à un autre point de vue **X»** de contester cette comparabilité (cf. Pour moi, le vin n'est pas *semblable* à l'homme).

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

Cette comparaison au niveau des représentations explique par ailleurs qu'une partie des marqueurs portant sur le degré de comparabilité entre **X** et **Y** mentionnés en 5.2.1. soient souvent bloqués:

(55) ?? Le vin est *à peu près* / *presque* / *plus ou moins* / *exactement* ***semblable*** à l'homme *à quelques aspects près*.

5.3.1.2. Prédication d'une propriété

Dans les exemples suivants, le mécanisme est comparable, mais *semblable* met en relation deux référents /humains/:

(56) Je suis **semblable** / ***similaire** à un alcoolique profond, invétéré, atavique, qui n'aurait jamais connu d'autre boisson qu'un petit cidre doux et baptisé, et auquel on ferait boire tout à coup [...]. (Ft)

(57) **Semblable** / ****similaire*** à un clochard, je menais la grande vie. Je ne suis plus rien. Je n'ai plus de travail. Ma femme est partie. Quelle tragédie? (Google)

A la différence des énoncés sans *semblable* (cf. *Je suis alcoolique / clochard*) où l'on prédique de *je* la propriété d'être alcoolique / clochard, les exemples ci-dessus marquent que ce n'est que d'un point de vue partiel et partial dont **Z** est le porteur qu'une telle propriété est prédicable sur *je*. C'est uniquement en tant que **X'** et **Y'**, dont **Z** est le garant, que **X** et **Y** sont posés comme comparables. La glose de ces exemples peut être formulée comme: *si l'on me voit, on dirait que je suis alcoolique / clochard.* On notera par ailleurs que dans ces deux exemples, **Z** peut correspondre non seulement à *je*, mais aussi à un individu autre que *je* qui observe ce dernier.

5.3.1.3. Adéquation

Comme on l'a vu ci-dessus, avec *semblable*, on peut avoir le pronom empathique *soi-même* en position de complément prépositionnel[19]:

(58) Mais le soleil toujours pur et jeune, toujours **semblable** à lui-même, très radieux, très blanc, manque-t-il donc rien chaque jour à l'épanouissement de sa gloire, à la générosité de sa face? (Ft)

(59) La nuit, maintenant, est sur la vallée. Mais notre abri, où les deux bougies continuent de brûler, est resté **semblable** à lui-même. (Ft)

[19] Cette construction est également compatible avec les adjectifs *pareil* et *égal* que nous avons également étudiés (cf. *Paul est toujours **pareil** / **égal** à lui-même*). Sur la différence d'interprétation de ces deux énoncés, voir Ashino 2012b.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

Dans ces exemples, *semblable* met en relation non pas deux entités distinctes (**X** et **Y**), mais deux états d'une même entité (**X'** et **Y'**): **Y'** s'interprète comme une représentation qu'on se fait du N en question (en ce sens, il s'agit d'un état « imaginaire » du N); **X'** s'interprète comme une représentation « actualisée » du N (par exemple, l'état que **Z** « constate », « voit », « observe » du N). *Semblable* marque qu'il y a adéquation entre **X'** et **Y'**, au sens où la représentation actualisée du N correspond bien à la représentation repère.

Nous avons vu ci-dessus que *similaire* est bloqué dans cette construction (cf. 2.3.1.(c)):

(60) ?? Mais notre abri [...] est resté **similaire** à lui-même.

Cette contrainte de *similaire* tient au fait que **X** et **Y** se présentent comme deux faces d'une seule et même entité (ils ne sont pas deux entités distinctes), ce qui les empêche de constituer une classe de termes.

5.3.1.4. S'identifier à autrui

Dans les exemples suivants, on a affaire à l'emploi nominalisé de *semblable*, qui est précédé d'un adjectif possessif:

(61) Vous n'êtes pas honteux de traiter ainsi un de vos **semblables?** (Ft)

(62) Tu es mon **semblable**, mon miroir. (Google)

Dans *Logos, grand dictionnaire de la langue française*, cet emploi de *semblable* est glosé comme « être humain considéré comme identique aux autres ». Ainsi, à propos de (62), nous faisons l'hypothèse que **X** correspond à *semblable* qui reprend *tu* comme *autrui* et que **Y** correspond à *moi* (cf. le possessif *mon*). L'interprétation de *semblable* comme renvoyant à un être humain tient au fait que **X'** (représentation que **Z** (*je*) se fait de **X**) se construit à partir de **Y'** (représentation repère que **Z** se fait de **Y**): *je* s'identifie à *toi* (=autrui) ou *je* considère *toi* comme si c'était *moi-même*.

En 2.3.1.(f), nous avons vu que la forme nominalisée de *similaire* n'a que la fonction de reprise:

(63) Le brick, en langue maritime, c'était *le* ***similaire*** du bordel terrien. (Ft)

Dans cet exemple, **X** correspond à *le similaire* qui reprend *le brick*, et **Y** à *le bordel terrien*. La fonction de *similaire* consiste à poser une classe dont le repère est **Y**, en l'occurrence une classe de termes désignant la maison close. **X** est défini comme appartenant à cette classe de termes.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

5.3.2. Y' n'est pas identifiable

A la différence des cas précédents, ce cas de figure est caractérisé par le fait que **Y'** comme représentation repère pour **X'** est absent. Cela a comme conséquence une singularisation de **X'** qui n'a pas de « repère ». Ci-dessous, nous donnons juste deux types d'énoncés:

(64) a. Elle a réalisé un travail **semblable** à nul autre. (Google)
b. Elle a réalisé un travail à nul autre **semblable**.

(65) On n'a jamais assisté à (une) **semblable** situation / une situation ***semblable*** dans le passé.

Dans les exemples en (64), *semblable*, à emploi prépositionnel, forme une expression « idiomatique »: *à nul autre semblable* ou *semblable à nul autre; semblable* marque que **Y'** (représentation d'un travail-repère pour **X'**) n'existe pas (cf. *nul*), d'où l'interprétation du travail comme un travail excellent. En (65), le mécanisme est tout à fait comparable: *semblable*, à emploi anaphorique, marque l'absence de **Y'** (représentation d'une situation-repère pour **X'**), d'où l'interprétation de la situation comme une situation jamais vue.

6. Conclusion

Dans cet article, nous avons voulu montrer que les adjectifs *similaire* et *semblable* ont chacun leur identité sémantique définie en termes de FS, et qu'à ce titre, on ne saurait les considérer comme des synonymes. La FS que nous avons formulée pour chacun de ces adjectifs permet également de définir deux formes particulières du rapport d'identité que chaque adjectif met en œuvre:

- avec *similaire*, la composante « différent » s'interprète comme un écart irréductible entre **X** et **Y**, interprétés respectivement comme « terme second » et « terme de référence »; la composante « même » s'interprète comme le fait que, malgré cette altérité, **X** et **Y** font partie d'une même classe et qu'à ce titre, ils sont sur le même plan;

- avec *semblable*, le mécanisme est tout à fait différent: la composante « même » s'interprète comme le fait que **X** et **Y** sont posés comme comparables par le biais de leurs représentations, **X'** et **Y'**, construites à partir d'un point de vue de **Z**. La composante « différent » s'interprète comme le fait que **X** et **Y** ne sont pas comparables d'un point de vue autre que celui de **Z (=Z')**.

Références bibliographiques

Ashino, F. (2012a), *Contribution à l'étude de la notion de « réciprocité » en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Paris VII.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)

Ashino, F. (2012b), « Etude des adjectifs *pareil* et *égal* en français contemporain: entre rapport d'identité et polysémie », *CogniTextes* 7 [En ligne: http://cognitextes.revues.org/521].
Corteel, C. (2006), « *Pareil* anaphorique: une reprise à forte charge subjective », *Travaux de Linguistique* 44/2, p. 91-116.
Corteel, C. (2009), « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue Romane* 44/1, p. 127-150.
De Vogüé, S. (2004), « Fugaces figures: la fonction énonciative des adjectifs antéposés », *in* François, J. (éd.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Presses Universitaires de Caen, p. 357-372.
De Vogüé, S. et Franckel, J.-J. (2002), « Identité et variation de l'adjectif *grand* », *Langue Française* 133, p. 28-41.
Franckel, J.-J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Droz, Genève.
Girodet, J. (1976), *Logos, grand dictionnaire de la langue française*, Bordas, Paris.
Hanse, J. (1983), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Duculot, Bruxelles.
Jarrega, M. (2002), « Etude de quatre adjectifs atypiques: *pluriel*, *multiple*, *singulier* et *unique* », *Langue Française* 136, p. 73-88.
Schnedecker, C. (2002), « Présentation: Les adjectifs 'inclassables', des adjectifs du troisième type? », *Langue française* 136, p. 3-19.
Van Peteghem, M. (2002), « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue Française* 136, p. 60-72.

BDD-A2554 © 2013 Facultatea de Litere din Oradea
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-25 08:14:23 UTC)